

Le Villeconinois



N° 86

Juin
2019

*Membre de la Communauté
de Communes*



SOMMAIRE



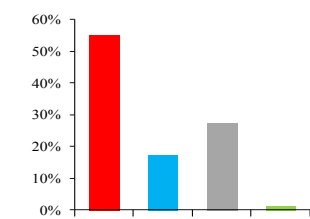
Pages 4 à 6

Infos mairie



Pages 6 et 7

*Animation et
Retour en images*



Pages 8 et 9

Dossier central



Pages 10 à 13

Associations



Page 14

Bibliothèque

JUIN

JUILLET

AOÛT

Page 15

Agenda

Annonces



Pages 16

Infos utiles

Nous nous rapprochons de l'échéance électorale qui nous impose un droit de réserve.

C'est pourquoi je tiens à vous présenter le bilan de ce mandat qui a été très riche.

Malgré une maîtrise des charges de fonctionnement, nous avons été victimes de la baisse des dotations de l'Etat : 32 000 €, sans oublier les versements obligatoires au titre du fonds de soutien pour les autres collectivités : 22 000 € soit 54 000 € de recettes en moins.

Nous avons dû augmenter la fiscalité pour pallier ce manque de recettes et financer le remboursement de l'acquisition de la future mairie, route de Chauffour.

Nous avons, malgré tout, géré de gros investissements :

- terrain multisports,
- réfection de la toiture de l'église,
- agrandissement et fermeture du préau de l'école,
- aménagement de la place de l'église,
- achat d'un micro tracteur,
- acquisition de la maison Bardet.

Le 9 avril dernier, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget pour 2019.

Cette année, nous n'avons pas inscrit d'investissement conséquent afin de privilégier le renforcement de notre autofinancement.

- Nous continuons les travaux d'aménagement de la future mairie (travaux d'isolation et électriques effectués par le personnel technique).
- Nous lançons l'étude et la planification de l'enfouissement et la réfection du centre de Saudreville.
- Nous allons, en partenariat avec la communauté de communes, matérialiser un passage surélevé pour sécuriser le croisement entre la route de Bois Fourgon et la rue du Paradis.
- Nous poursuivons l'étude et les discussions avec le conseil départemental pour l'amélioration de la sécurité sur nos routes départementales.
- Nous allons, durant l'été, changer le paratonnerre de l'église.
- Nous allons maintenir les différents travaux d'entretien et d'amélioration afin de rendre plus agréable votre quotidien.

Encore une belle année, riche en projets pour notre beau village.

Le maire

Jean-Marc Foucher



300 000 FRANCILIENS ONT DÉJÀ OUVERT LEUR DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ : C'EST LE MOMENT D'OUVRIR LE VÔTRE !

Confidentiel et gratuit, le Dossier Médical Partagé (DMP) donne à chaque patient un regard complet sur ses données de santé. Ce carnet santé numérique, véritable outil de coordination des soins et mémoire de notre santé, permet de centraliser toutes nos données médicales et d'y accéder à tout moment en toute sécurité. Avec le DMP, les professionnels de santé disposent et partagent des informations fiables et régulièrement actualisées pour prendre en charge leurs patients au quotidien mais aussi intervenir plus efficacement en cas d'urgence. 300 000 Franciliens ont d'ores et déjà ouvert leur DMP, c'est le moment d'ouvrir le vôtre.

Où créer son DMP ?

Simple et rapide à créer, quelques minutes suffisent à chaque bénéficiaire d'un régime de sécurité sociale pour ouvrir son DMP : en quelques clics sur le site www.dmp.fr directement dans une pharmacie

Par ailleurs, vous pouvez également créer votre DMP à l'occasion d'un rendez-vous dans une agence de l'Assurance Maladie de votre département ou lors d'une consultation chez un professionnel santé, que ce soit dans un cabinet de ville ou dans un établissement de santé.

Pour les mineurs, la création d'un DMP s'effectue uniquement à l'accueil d'un organisme de sécurité sociale ou chez certains professionnels de santé, le consentement du représentant légal étant un préalable à son ouverture.

Convertir les franciliens au carnet de santé numérique

Le DMP permet de centraliser, de conserver et d'alimenter, avec l'accord du patient, toutes les informations médicales utiles comme le groupe sanguin, les pathologies anciennes ou en cours, les allergies connues. Le patient comme les professionnels de santé peuvent y intégrer les comptes rendus de consultation ou d'hospitalisation, les résultats d'examens (radios, analyses biologiques) mais également les traitements médicamenteux prescrits.

Il est également automatiquement alimenté par l'Assurance Maladie de l'historique des soins des 24 derniers mois.

Un outil indispensable à une bonne coordination des soins

Véritable mémoire de la santé d'un patient, le DMP a vocation à améliorer sa prise en charge dans le cadre de son parcours de soins en : facilitant le suivi des soins s'inscrivant dans la durée (femmes enceintes, pathologies chroniques) renforçant la collaboration entre tous les professionnels de santé puisque les informations sont partagées entre tous les soignants évitant les risques liés aux interactions médicamenteuses ou le renouvellement de prescription d'examens ou de traitements déjà réalisés en favorisant une prise en charge et un suivi plus efficace en cas de déplacement loin du domicile ou bien lorsqu'il existe un risque immédiat pour sa santé.

Un carnet de santé partagé avec les professionnels de santé, à la main du patient et hautement sécurisé

Avec le DMP, le patient est réellement acteur de sa santé puisqu'il garde à

tout moment la maîtrise et le contrôle sur les informations qu'il contient, de même que sur les personnes habilitées à le consulter. Ainsi il peut : consulter les documents insérés par les professionnels de santé et y ajouter les informations qu'il juge utiles à son suivi choisir les professionnels de santé avec lesquels il souhaite partager tout ou partie des informations, notamment en cas d'urgence, et même masquer certaines d'entre-elles (qui restent toutefois accessibles à leur auteur et au médecin traitant) y accéder quel que soit le lieu ou l'heure sur smartphone et tablette ou à partir de son ordinateur depuis le site www.dmp.fr

Confidentialité et sécurité sont au cœur du dispositif. Aucun autre acteur que le patient et les professionnels de santé habilités ne peut y accéder. De plus, les professionnels de santé ont accès aux informations qui leur sont utiles en fonction de leurs compétences ou de leur spécialité à partir des droits liés à leur Carte Professionnelle de Santé (CPS). La connexion au DMP ne peut avoir lieu sans identifiant, mot de passe et nécessite la saisie d'un code à usage unique envoyé sur le téléphone mobile ou l'e-mail du patient. Toute nouvelle connexion ou dépôt d'un document est tracée.

Sécurité trottoirs

Des études sont en cours pour améliorer la sécurité des usagers, suite à l'augmentation du nombre de véhicules empruntant les voies de circulation chaque jour. À ce titre, nous rappelons aux riverains qu'il faut laisser les trottoirs libres de circulation pour les piétons et les poussettes. Il est important de tailler toute végétation afin de respecter la limite d'alignement des propriétés.

Stop à la pub

Pour réduire les déchets papiers, des autocollants Siredom seront disponibles prochainement en mairie, pour coller sur votre boîte aux lettres.



Chenilles processionnaires du chêne et du pin

Nous observons désormais chaque année des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin en Île-de-France. Une cartographie de leur implantation sur la région est disponible sur <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-1>.

Ces chenilles aux poils urticants peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires.

La vigilance est donc de mise et **il est important de rappeler à la population d'éviter tout contact avec les chenilles, leurs nids et les zones à proximité des arbres infestés.**



Lancement de la seconde édition du Prix citoyen

Du 16 avril au 13 octobre 2019, les Essonnais âgés de 16 à 25 ans sont invités à participer à la seconde édition du Prix citoyen, organisé par le Département. Ils pourront ainsi valoriser leurs actions citoyennes au bénéfice des autres et remporter des prix de 500 à 1 000 euros.

Pour cette seconde édition, trois thèmes sont proposés aux participants : le harcèlement scolaire, la santé, un droit pour tous et le numérique, vecteur de lien social / lutter contre la fracture numérique.

Pour participer, il suffit d'être âgé de 16 à 25 ans et d'être domicilié en Essonne. Les actions, individuelles ou collectives, pourront être accompagnées par des structures jeunesse mais elles devront être à l'initiative des jeunes et réalisées en Essonne. Les projets retenus seront récompensés lors d'une cérémonie officielle et feront l'objet d'une communication auprès des jeunes Essonnais.

Pour poser leur candidature, les candidats doivent télécharger leur dossier sur www.prix-citoyen.essonne.fr et le retourner au plus tard le **13 octobre 2019** à :

Conseil départemental de l'Essonne

Monsieur le Président

Direction de la citoyenneté, de la jeunesse et de la vie associative

Service jeunesse

Boulevard de France

91012 Evry-Courcouronnes cedex

ou sur support numérique à prix-citoyen@cd-essonne.fr

En 2018, le jury a choisi de récompenser trois équipes qui avaient investi le thème du harcèlement scolaire. Chacune avait produit un court-métrage pour la promotion de ses actions : "Darell", accompagné par la Fabrik à Evry et ex-aequo avec "Sabrina" soutenu par le service jeunesse de Saulx-les-Chartreux ; "Harcèlement", accompagné par l'Espace jeunes d'Ollainville ; et "Tous contre le harcèlement", accompagné par le lycée Robert Doisneau de Corbeil-Essonnes. Deux prix coups de cœur ont également été attribués pour la catégorie "actions et initiatives visant à développer une citoyenneté effective sur l'ensemble du territoire essonnien" à l'association "Être tout Oreille", accompagnée par la Mission Locale Nord Essonne et le projet "NAKAMA" de lutte contre les discriminations en mettant en avant les talents artistiques et sportifs des jeunes dans les quartiers – projet accompagné par la Compagnie "Nue comme l'œil" et la Mission Locale.

« Les lauréats ont reçu des prix allant de 500 euros à 1 000 euros en chèques-cadeaux. Ces derniers récompensaient leur investissement, la qualité de leur projet, leur part d'initiative mais aussi leur volonté de sensibiliser les jeunes Essonnais » explique **François Durovray, Président du Département de l'Essonne.**

Essonne verte Essonne propre

Grand succès pour cette opération ! Nous étions assez nombreux pour couvrir le bourg et les hameaux et collecter des dépôts sauvages qui avaient été repérés par plusieurs participants !

On vient de loin, même de Saulx-les-Chartreux et à vélo, pour aider les Villeconinois à garder leur commune propre.

Certes, il reste des chemins et des bords de route qui n'ont pas été nettoyés ; il faudrait être encore bien plus nombreux pour ramasser les saletés de tous les petits recoins de la commune. C'est aussi la responsabilité de chacun de ramasser les débris qu'il trouve lors de ses randonnées.

Une équipe d'une douzaine de jeunes de l'association "Ô chap Ô" a déblayé la partie visible d'une ancienne décharge, chemin de Villeneuve, après que Willy a passé l'après-midi de vendredi à ôter tout ce qui était possible avec son tractopelle pince.

Un grand merci à tous les participants ; il est tellement plus agréable de se déplacer à pied, à vélo ou en voiture dans un environnement propre !

Françoise Houel



Animation

Fête de la peinture

La fête de la peinture se déroulera le samedi **15 juin** à Villeconin. Rendez-vous au préau de l'école pour les inscriptions et l'exposition le soir.

Yoga ou pilates... à Villeconin pour la rentrée 2019 !

La fin d'année scolaire se profile et c'est déjà le moment des réinscriptions et pré-inscriptions pour les activités proposées par le CLIP !

Nos 3 professeurs de yoga et notre professeur de pilates, plébiscités par leurs élèves pour leur attention aussi bienveillante que professionnelle, seront présents en septembre dans l'ambiance chaleureuse caractéristique de notre association !

Yoga avec :

Benoît : lundi 18 h - 19 h 30. Géraldine : mardi 19 h - 20 h 30.

Catherine : mercredi 10 h - 11 h 30.

Pilates avec :

Franck : lundi 9 h 45 - 11 h et 11 h - 12 h 30 ; mardi 18 h 45 - 20 h.

Il reste quelques places pour certains cours : n'hésitez pas à prendre contact pour une pré-inscription dès maintenant et ainsi assurer votre place à l'activité de votre choix.

Un cours d'essai sera toujours possible à la rentrée.

Contact : Catherine Germain

clipvilleconin@gmail.com ou **06 07 97 20 62**

Catherine Germain

intervillages



Dimanche 8 septembre
à Saint-Sulpice-de-Favières



DIMANCHE 22 SEPTEMBRE



Place de l'église

Buvette et restauration sur place

inscription en mairie : 01 60 80 36 08

Marché du terroir

Cette année, il se déroulera le dimanche 6 octobre, place de l'église.

Si vous voulez réserver des mètres :

claudiusdelhaye@gmail.com

Retour en images



Saint-Patrick



Chasse à l'oeuf



Mario le mulet



La mise en troupe



Atelier chanvre/chaux



Concert à Boissy-le-Sec



*gratiféria
Et bourse aux plantes*



Essonne verte Essonne propre

Dossier central

Le conseil municipal du 9 avril 2019 a approuvé le budget de la commune.

Nous essayons de gérer la maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de financer les investissements.

Vous constaterez également que nous sommes bien en-dessous de la moyenne départementale et nationale.

Taux communaux 2018	Taux communaux 2019	Moyenne départementale	Moyenne nationale 2018
TH : 10.53	TH : 10.53	TH : 24.81	TH : 24.54
TF : 12.81	TF : 12.81	TF : 20.50	TF : 21.19
TFNB : 28.47	TFNB : 28.47	TFNB : 67.50	TFNB : 49.67
Glossaire : TH (Taxe d'Habitation) - TF (Taxe Foncière) - TFNB (Taxe Foncière Non Bâti)			

Le budget total de la commune s'élève à 624 175,56 €

Les crédits sont ventilés en 2 sections : Fonctionnement 449 358,73 € - Investissement 174 816,83 €

DÉTAIL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 449 358,73 €

Charges à caractère général : 131 251,67 €

Il s'agit des charges de chauffage, d'électricité, d'entretien de voirie, des frais postaux et téléphoniques...

Charges de personnel : 192 300,00 €

Elles concernent les salaires des employés communaux (administratif, technique, entretien, scolaire).

Atténuations de produits : 34 003,34 €

Il s'agit du versement de l'attribution de compensation à la communauté de communes pour les diverses charges transférées.

Autres charges de gestion courante : 43 900,00 €

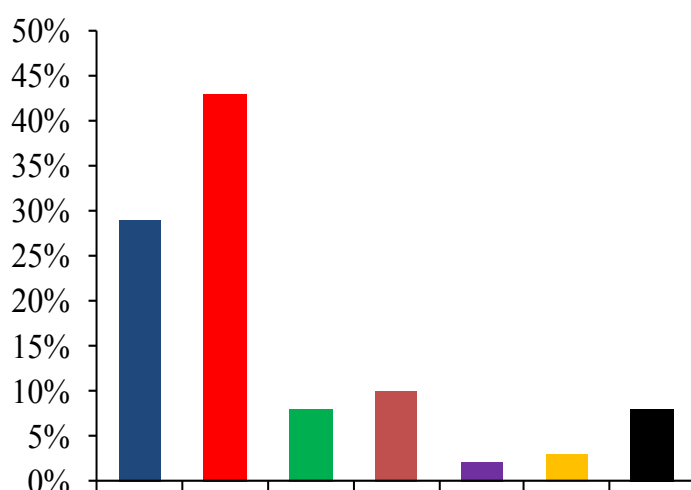
Indemnités des élus, participation aux syndicats, versement au CCAS, et subvention aux associations.

Charges financières : 10 500,00 €

Il s'agit des intérêts annuels de la dette en cours.

Charges exceptionnelles : 13 403,72 €

Virement à la section d'investissement : 24 000,00 €



Recettes de fonctionnement : 449 358,73 €

Résultat de fonctionnement reporté : 24 748,57 €

Atténuations de charges : 1 500,00 €

Produits des services : 2 100,00 €

Il s'agit des différentes recettes facturées aux utilisateurs des services publics.

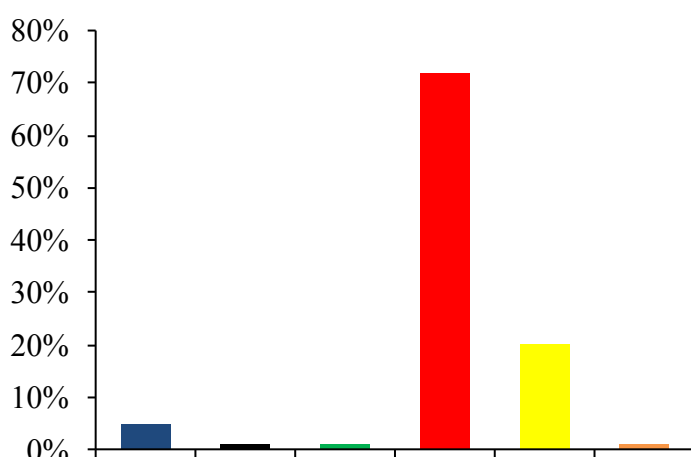
Impôts et taxes : 326 007,00 €

Il s'agit principalement du produit des 3 taxes communales.

Dotations et participations : 94 783,16 €

Il s'agit des dotations attribuées par l'État et la participation de la commune de Souzy-la-Briche pour le fonctionnement du regroupement pédagogique.

Produits exceptionnels : 220,00 €



DÉTAIL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement : 174 816,83 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 103 249,64 €

Emprunts : 30 481,29 €

Il s'agit du capital annuel, de la dette en cours pour les emprunts réalisés lors des travaux d'investissement.

Immobilisations incorporelles : 1 250,00 €

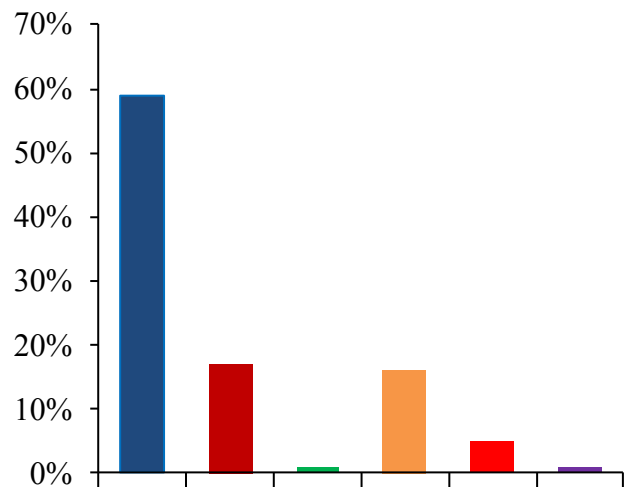
Frais d'étude.

Immobilisations corporelles : 27 295,28 €

- Changement du paratonnerre de l'église.
- Achat de matériels divers.

Dépenses imprévues : 9 646,22 €

Opérations patrimoniales : 2 894,40 €



Recettes d'investissement : 174 816,83 €

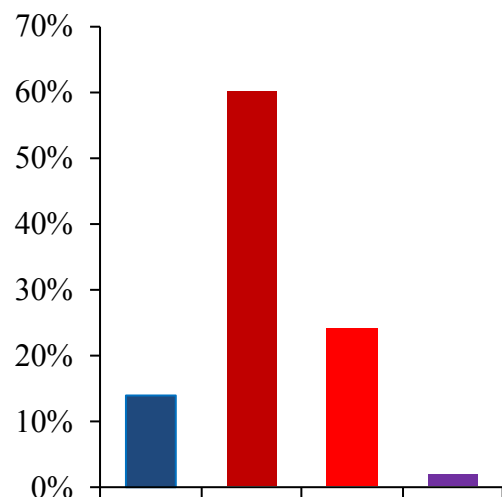
Virement de la section de fonctionnement : 24 000,00 €

Dotations : 105 492,38 €

Remboursement de la TVA, excédents de fonctionnement capitalisés et taxes d'aménagement.

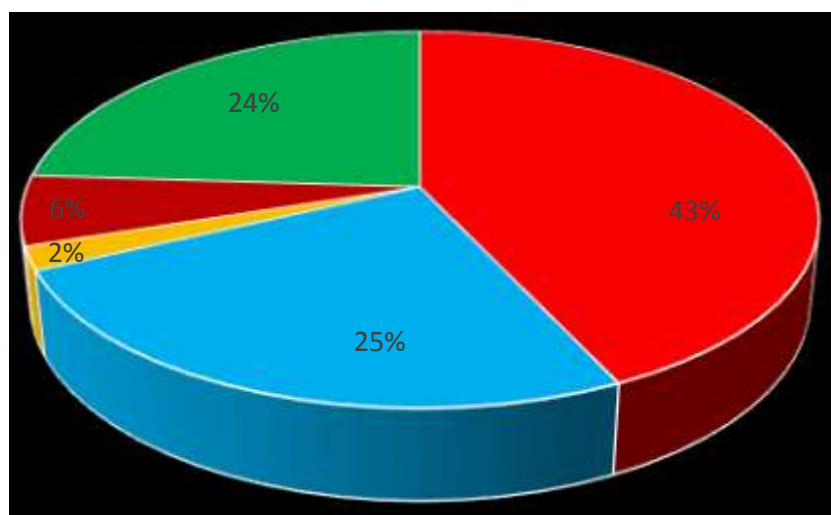
Subventions : 42 430,05 €

Opérations patrimoniales : 2 894,40 €



SYNTHÈSES

- **Charges de personnel.**
- Scolaire, périscolaire, restauration.
- Aide à domicile, portage de repas, CCAS.
- Remboursement de la dette.
- Charge de fonctionnement.





"Après bientôt 3 ans, le p'ti Vilco, avec ses activités variées et renouvelées est toujours suivi par plus de 370 adhérents."

Chacun y trouve de quoi se divertir ou se cultiver, à travers les ateliers divers, les soirées thématiques, les repas, les jeux, la musique, les randonnées... sans oublier le dépôt de pain ni la vente de produits locaux.

L'équipe travaille sur le programme du prochain trimestre mais nous pouvons déjà vous annoncer les 3 ans du p'ti Vilco le samedi 28 septembre à midi ; nous prévoyons un repas moules frites en septembre et notre rencontre beaujolais le 23 novembre.

Des rencontres musicales sont prévues ainsi que des ateliers (plantes, conserves) et après-midi pour les enfants.

Notre prochain repas sera : brochettes du monde, le 6 juillet.

Le collectif du p'ti Vilco



CDEI Souzy-Villeconin

FÊTE DES ÉCOLES SOUZY-VILLECONIN



Samedi 15 juin

Devant la mairie de Souzy, à partir de 11 h :
exposition des créations des enfants, repas, boissons, jeux pour les enfants avec remise de médailles.

Les aînés

Comme chaque année, notre repas de printemps a rencontré un vif succès. Nous étions plus de 30 le 14 mai à partager le bourguignon qui a été fort apprécié.

Le jeudi 23 mai, nous nous sommes rendus en covoiturage à la verrerie de Soisy-sur-Seine. Le travail du verre nous a fort intéressés et la beauté des pièces présentées dans le magasin d'exposition nous a agréablement étonnés par leur forme, leur diversité et leur couleur.

Le club est toujours ouvert le mardi, nous vous attendons pour boire un café ou un thé, à bientôt.

Yvette Delton

L'Histoire Cachée de Villeconin et de sa Vallée

La commune possède encore des secrets. Pendant la période néolithique, la vallée de la Renarde était déjà occupée par les hommes qui se servaient de la nature pour façonner leurs premiers outils.

Du silex qui était taillé à la pierre polie, la vallée offrait aux premiers habitants un environnement exceptionnel pour se sédentariser. Aujourd'hui, certains outils peuvent remonter à la surface des sols lors de labourage, mais la partie la plus visible reste encore les polissoirs.

Le polissoir de la Charmille est l'un des plus connus de la vallée et exceptionnel par ses dimensions, mais bien d'autres polissoirs ont été identifiés, soit déjà plus d'une dizaine pour la commune de Villeconin. Des travaux d'identification ont déjà été réalisés au fil du temps sur quelques parcelles (informations que vous pouvez consulter sur le site Internet de l'association), mais aucun travail d'identification de grande ampleur n'avait jamais été entrepris.

Les membres de l'association, avec l'aide des Méandres (association des étudiants du Louvre et de la Sorbonne) et avec l'aval de la DRAC, va organiser en septembre un grand chantier de reconnaissance et de relevé de données néolithiques sur la commune de Villeconin.

Ce chantier s'apparente à un quadrillage systématique de la commune et d'une recherche visuelle de toutes traces de l'homme sur la nature.

Lors de ce chantier d'identification, il sera hors de question de fouiller le sol, afin de préserver les couches sémantiques de celui-ci et ainsi comprendre l'évolution de l'homme dans la vallée, lors de fouilles ultérieures qui ne sont que de la compétence de la DRAC.

Une fois de nouvelles traces identifiées, celles-ci seront mesurées avec les moyens numériques qui sont aujourd'hui à notre disposition. Les données seront ensuite communiquées à la DRAC.

Organisé pendant un week-end, ce chantier sera aussi ouvert aux bénévoles, grands et petits. Une formation préalable sera dispensée avant le chantier. Les repas seront assurés pendant toute l'opération et une soirée musicale sera organisée. Afin que l'association organise au mieux la logistique, une inscription préalable est nécessaire par un simple mail à histoire.villeconin@gmail.com

Que faire des vieux papiers : malheureusement, nous ne sommes que de passage sur cette terre, mais nous laissons toujours derrière nous des témoignages, une histoire à travers des photos, des actes, ou de simples écrits. Pour garder les traces de ces témoignages, l'association vous propose de numériser ces documents, puis d'exploiter ceux-ci dans le cadre de ses recherches. Les documents vous seront restitués, ainsi qu'une copie numérique de ceux-ci.

Bon à savoir : l'association Histoire Cachée de Villeconin et de sa Vallée est la seule association de la commune déclarée d'intérêt général par l'administration fiscale. Celle-ci vous permet de déduire vos dons à hauteur de 66 %. Les dons ou l'adhésion peuvent se faire en ligne directement sur Helloasso ; un lien sur le site de l'association vous permet de faire simplement votre démarche et d'obtenir dès le versement, le rescrit nécessaire pour obtenir votre réduction fiscale.

Jean-Michel Chambon



SelZéCeux, une association qui se porte bien !

Après notre Assemblée Générale annuelle, où nous avons pu annoncer la montée en nombre des sélistes et des échanges, la **projection du film « Qu'est-ce qu'on attend ? »** de Marie-Monique Robin, le 13 avril, a obtenu un franc succès et nourri un riche débat. Le DVD du film est à disposition de tous ceux qui souhaiteraient le voir, ou le revoir.



Une autre réussite : la **gratiféria** du 1^{er} mai dernier. Objets, livres, petit mobilier... déposés par ceux qui n'en avaient plus l'usage, ont changé de main, dans une belle ambiance conviviale et amicale et une totale gratuité ! Merci aux bénévoles du p'ti Vilco d'avoir ouvert toute la journée pour l'occasion, ce qui a permis aux visiteurs de se restaurer sur place. Et merci aux membres des Jardins de la Renarde qui se sont joints à nous en organisant un troc de plantes et une vente de muguet.

Samedi 8 juin, Tony a passionné son auditoire avec un "Atelier Mécanique" :
- historique du principe du moteur à 4 temps et du moteur propulseur, saviez-vous que la voiture électrique existait déjà il y a plus de 100 ans ?
- compréhension d'un moteur présenté en pièces détachées, puis son remontage.
- participation "en direct" à une vidange et au remplacement de filtre à air. Tous sont repartis avec le projet d'ouvrir sans tarder le capot de leur voiture!

Merci Tony et Stéphanie pour ce passionnant atelier.



Nos projets à venir :

un « **Atelier navigation sur Internet : les bonnes pratiques à suivre pour rester invisible** » proposé par Patrick en septembre.

un « **vide-dressing** » le 22 septembre avec le vide-greniers.

selzeceux@gmail.com
selzeceux.fr

Le collectif de SelZéCeux

Les Amis de l'église

Me Dutilleul, nouvelle architecte des Bâtiments de France, est venue en février visiter Villeconin, notamment l'église. Elle a pris note de son état, des fissures qui laissent pénétrer l'eau dans les murs.

Elle a invité notre commune à déposer un dossier de demande de subvention à la DRAC de Paris et au conseil départemental. Avec la commune et l'association, nous devrions obtenir le financement du ravalement en projet.

Le conseil d'administration s'est réuni le 28 avril et a listé les travaux prévus pour le chantier d'été. De nouveaux membres de l'équipe qui travaille régulièrement dans notre église seront les bienvenus.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le Président ou tout autre membre du bureau : qu'elles en soient remerciées ! Pour les amateurs de l'orgue, nous testons actuellement le quatrième jeu de tuyaux : merci à Jérémy !

Alain Houel



Festi'vallée a changé de Président mais garde sa philosophie, à savoir créateur d'événements festifs gratuits pour les habitants de la Vallée de la Renarde et des communes avoisinantes.

En effet, après avoir présidé Festi'vallée pendant 5 ans, Jean-Marie Loubet a souhaité passer le relais. Nous le remercions vivement pour le travail accompli.

L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration m'ont fait l'honneur de me confier la Présidence et avec toute l'équipe de bénévoles nous assurons la continuité.

Le 23 mars, nous avons organisé, autour d'une paëlla, un dîner dansant à la salle communale de Saint-Yon avec l'orchestre "Les Potes à bord" qui a rencontré un vif succès.



Philippe Panier ne s'est pas démenti le 6 avril à l'église de Boissy-le-Sec, lors d'un concert hommage aux grands chanteurs disparus de la chanson française avec l'orchestre "Les Potes à bord" et les "Chœurs de Boissy-le-Sec".

Notre énergie est maintenant tournée vers d'autres événements, comme une animation musicale lors de la brocante de Souzy-la-Briche, le 19 mai et notre prochain festival gratuit qui se déroulera les 29 et 30 juin à Breux-Jouy avec des animations pour les enfants, des concerts par plus de 18 groupes qui couvriront tous les styles de musique, des démonstrations de danse, une restauration et la présence de nombreuses associations.

Si vous avez envie de rejoindre l'équipe des bénévoles n'hésitez pas à me contacter au **06 59 39 04 97** ou écrivez-nous sur le site :

www.festi-vallee.net

Philippe Panier



La nature explose !

Cultiver son lopin de terre est dans l'air du temps : on se bat presque pour avoir une parcelle ce printemps !

Nos jardins sont reluisants de propreté après les travaux collectifs du 13 avril.

Cela fait plaisir de voir autant de jardiniers donner de leur temps pour une belle nature !

Le 1^{er} mai, la vente de muguet au profit de notre association a eu beaucoup de succès ainsi que le troc aux plantes, journée passée dans une ambiance très conviviale en collaboration avec Selzéceux qui avait organisé une gratiféria et le p'ti Vilco, resté ouvert pour l'occasion.

Retenez dès maintenant le 23 juin pour une journée pique-nique ainsi que le 1^{er} septembre qui sera musical !

Belle saison de jardinage à tous !

Francoise Houel

À lire ou à feuilleter cet été :



Horaires d'ouverture :

Mardi : 16 h à 18 h 30

Mercredi : 16 h à 17 h 30

Vendredi : 16 h à 18 h 30

Samedi : 11 h à 12 h 30

La bibliothèque est fermée les jours fériés, les 15 jours de Noël et au mois d'août.

Au mois de juillet et durant les autres vacances scolaires, la bibliothèque n'est ouverte que le samedi.

Adresse mail :

bibvilleconin@laposte.net

Portail BDE :

<https://bde.essonne91.fr>

Jackie Dusseaux

Nouveau ! Un coin "Livres libres" au p'ti Vilco !

C'est gratuit !

- Servez-vous...
- Echangez (ou non)...
- Partagez...
- Lisez et surtout évadez-vous !

Bonnes (s) découvertes (s)...



La bibliothèque participe à sa façon au « zéro déchet » en vous proposant ce coin « livres libres », mais aussi en vendant à des prix dérisoires (de 10cts à 1euro) les livres donnés qui ne peuvent être mis dans les rayons de la bibliothèque.

Agenda

JUIN 2019

Samedi 15 : à partir de 10h, **fête de la peinture**

Samedi 29 et dimanche 30 : **Festi'vallée à Breux-Jouy**

JUILLET 2019

Vendredi 13 : **retraite aux flambeaux**

SEPTEMBRE 2019

Samedi 8 : **intervillages à Saint-Sulpice-de-Favières**

Dimanche 22 : **vide-greniers** place de l'église, **vide dressing** préau de l'école

OCTOBRE 2019

Dimanche 6 : **marché du terroir** place de l'église

Annonces

Cours de Maths de la 6^e à la Terminale S

Prix : 20 € de l'heure

Disponibilité les mardis, jeudis et vendredis

Contact mail : benoitpeybernes@gmail.com ou au **06 40 81 38 30**

Personne sérieuse expérimentée et déclarée, cherche emploi en qualité de maîtresse de maison, aux alentours de Villeconin

Vous pouvez me joindre au **06 20 64 49 15**

Une journée "Porte-Ouverte" est organisée le dimanche 23 juin 2019 de 10 h à 18 h, dans la maison de monsieur et madame Barret, au 20, route de Montfrix à Villeconin

Nous projetons de mettre cette maison en vente et nous souhaiterions proposer les meubles, bibelots, outils de jardin etc... à un prix raisonnable.

Brigitte Thomas Tél. **06 87 00 00 29**

Je souhaite proposer mes services pour divers travaux chez des particuliers de la commune (jardinage, garde ou promenade de chiens, ménage, petit bricolage, cuisine à domicile...). J'habite Villeconin.

06 62 41 40 07



Renseignements

Police intercommunale **01 69 78 32 96**
Gendarmerie Saint-Chéron **01 64 56 60 34**
Police secours **17**
Pompiers urgences **112**
Samu 91 **15**
SOS Médecins 91, standard médical **08 26 88 91 91**
Centre anti-poisons **01 40 05 48 48**
Centres hospitaliers : - Etampes, urgences **01 60 80 79 43**
- Dourdan, urgences **01 60 81 58 59**
- Arpajon, urgences **01 64 92 91 90**
Clinique Les Charmilles **01 69 26 88 88**
Eau : Véolia **08 11 90 04 00**
Syndicat Intercommunal de la Vallée Supérieure de l'Orge
01 64 59 47 42
Syndicat de transports **01 64 94 39 09**
Electricité : ERDF **09 72 67 50 91**
Communauté de communes « Entre Juine et Renarde »,
place du Général de Gaulle, 91580 Etréchy **01 60 80 33 77**
Garderie, accueil de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h
(jours d'école) **01 69 92 20 54**
Transport à la demande **08 00 97 12 51**
Association des Amis de l'Eglise de Villeconin (AAEV),
Alain Houel **01 60 80 38 16**
Le Club des Aînés, Yvette Delton **01 60 80 36 18**
Festi'vallée, Philippe Panier **06 59 39 04 97**
Association de l'Histoire Cachée de Villeconin et de sa Vallée,
(AHCVV), Jean-Michel Chambon **06 80 84 76 12**
Les Jardins de la Renarde, Françoise Houel **06 88 28 91 87**
La Savaren, Daniel Jouannes **09 60 19 92 44**
SelZéCeux, Françoise Houel **06 88 28 91 87**
101Fluences, Adélaïde Delaporte Mendès **06 77 70 90 59**
Au p'ti Vilco, aupativilco@gmail.com
Rando de la peur, Jacques Sbalchiero **07 86 34 33 27**,
Romain Le Boëdec **06 77 77 26 89**

Déchets

Mardi après-midi : ramassage des ordures ménagères.
Mercredi après-midi : ramassage des déchets verts, semaines paires
Vendredi matin : ramassage des cartons, emballages.
Pensez à les sortir **le JEUDI SOIR**.
Verre, papier et vêtements : conteneurs, Promenade des Prés.
Déchetteries : SIREDOM (Etréchy), accès avec la carte délivrée par la mairie,
sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Dourdan **06 79 44 85 47**
Saint-Chéron **06 82 38 07 02**
Briis-sous-Forges **06 82 38 06 76**
Etréchy **01 69 74 23 50**
Pour tout renseignement, bureau du SIREDOM **01 69 94 14 14**
collecte@siredom.com

Mairie

4, Grande Rue - 91580 Villeconin
Tél. : **01 60 80 36 08**
Fax : **01 60 80 50 47**
Mail : mairie.villeconin@wanadoo.fr
Site : www.villeconin.fr
ou www.mairie-villeconin.fr
Heures d'ouverture au public :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14 h à 17 h ;
samedi de 10 h à 12 h.
Si urgence : 07 87 55 23 94

Messes

Prochaines messes à Villeconin :
9 h 30 les dimanches 23 juin,
23 septembre, 27 octobre.

État civil

Bienvenue à :
Samuel, Pierre, Denis Le Boëdec,
né le 10 février 2019 à Etampes.

Ils se sont unis :
Tous nos vœux de bonheur aux mariés !
Romain, Jean, Sébastien Guillotin et
Blandine, Marie, Véronique, Désirée
Paumier le 1^{er} juin 2019

Elle nous a quittés :
Sincères condoléances à sa famille.
Lucette, Juliette, Alexandrine née
Baehr, décédée le 16 février 2019.

Directeur de la publication :
Jean-Marc Foucher.
Ont participé à la réalisation de ce
numéro :
Claude et Catherine Delhaye,
Jackie Dusseaux,
Serge Lascar,
Françoise et Alain Houel,
Catherine Germain,
Yvette Delton,
Claire Fioletoux,
le collectif du p'ti Vilco,
le collectif de SelZéCeux,
Philippe Panier.